



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, mardi le 26 mai 2015 à 17h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, Sylvie Drouin et Annie Breau, tous membres du conseil formant quorum.

Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

**RÉSOLUTION NO 2015-05-114**

**ENGAGEMENT SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE  
AU BUREAU MUNICIPAL**

La directrice générale donne un compte rendu du travail du comité de sélection pour le choix de la secrétaire réceptionniste. Le comité de sélection était composé de Mme Christine Genest, directrice générale et de Mme Pauline Frenette, secrétaire trésorière adjointe.

Suite à l'offre d'emploi parue dans le Courrier de Portneuf, le journal municipal, le site internet de la municipalité et sur Facebook, 20 personnes ont soumis leur candidature.

8 personnes ont été rencontrées pour un examen de sélection portant particulièrement sur les connaissances du logiciel Word, la facilité de synthèse et le français.

Par la suite 3 personnes ont été sélectionnées pour une entrevue et le comité de sélection a fait ses recommandations au conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations faites par les membres du comité de sélection.

Il est proposé par Sylvie Drouin  
et unanimement résolu :

QUE Joanie Paquet soit nommée au poste de secrétaire réceptionniste de la municipalité de Saint-Ubalde à compter du 1er juin 2015

QUE son salaire et sa période d'essai sont établis selon la convention collective des employés municipaux en vigueur dans la municipalité de Saint-Ubalde.

ADOPTÉE



**RÉSOLUTION NO 2015-05-115**

**NOUVEAU LOGO DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent rajeunir l'image de la municipalité par un nouveau logo identifiant la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le choix du conseil s'est arrêté sur une image représentant la famille et le milieu de vie de Saint-Ubalde;

Il est proposé par Annie Breau  
Et résolu unanimement;

Que les membres du conseil acceptent le nouveau logo représentant la municipalité de Saint-Ubalde tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO 2015-05-116**

**RÉFECTION CHEMIN DU LAC BLANC**  
**FOURNITURE ET POSE DE BITUME SUR CERTAINS SEGMENTS**  
**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

Il est proposé par Louise Magnan  
et résolu unanimement`;

QUE la municipalité de Saint-Ubalde procède à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de bitume sur cinq (5) segments de chemin déjà pavés et à repaver totalisant environ 390 mètres linéaires sur une longueur de chemin de trois (3) kilomètres.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO 05-117**

**RÉFECTION CHEMINS MUNICIPAUX**  
**FOURNITURE DE MG-20 POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017**  
**APPEL D'OFFRES PUBLIC**

Il est proposé par Ghislain Matte  
et résolu:

QUE la municipalité de Saint-Ubalde procède à un appel d'offres public pour la fourniture de MG-20 de type granitique pour les travaux de réfection des chemins municipaux pour les années 2015, 2016 et 2017.

**ADOPTÉE**



**RÉSOLUTION NO 2015-05-118**

**RENÉ HAMELIN INC: DIRECTIVE DE CHANGEMENT NO 10**  
**CONSTRUCTION DU NOUVEAU GARAGE**

**ATTENDU QUE** René Hamelin inc. a présenté une directive de changement pour des travaux supplémentaires demandés par l'architecte et/ou le maître d'œuvre lesquels n'étaient pas prévus aux plans et devis de l'appel d'offres;

**ATTENDU QUE** ces travaux se décrivent comme suit:

- Installation interrupteur d'huile et conduits de ventilation.
- Installation VRC Venmar.
- Installation toilettes adaptées et lavabos adaptés.

Il est proposé par Ghislain Matte  
et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Ubalde accepte la directive de changement no 10 présentée par René Hamelin inc. au montant de 9 026.12 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO 2015-05-119**

**FIN DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Louise Magnan  
et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

**ADOPTÉE**

Christine Genest  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre Saint-Germain  
Maire